calculs de M. Clarke étaient basés sur une profondeur d'eau de huit pieds seulement, alors qu'il eut fallu dire douze.

L'état suivant que nous extrayons du rapport de M. Clark, nous fournit des données importantes sur le plan proposé par cet ingénieur, pour mettre à exécution cette énorme entreprise.

	Distances.		. Niveaux.		
	Rivières et lacs.	Canaux Milles.	No. des éclus's	Niveau racheté. Pieds.	Go at.
Canal Lachine		8.50	5	43.75	Pas d'esti-
Lac St. Louis	13.31				do do
Lac des Deux-Montagnes	24.70	1.19	L	1.00	469,672
Carillon à Greuville	7.33	5.00	7	58.50	1,649,900
Battures Vertes		0.10			136,105
Rivière Outaquais	55.97	0.10			100,100
Chaudière et des Chênes		2.61	6	63.00	816,733
Lic des Chênes	26.69			30,00	1
Chats	1.70	0.60	5	50.00	681,932
Lac des Chats	19.28	0.00		00.00	001,002
Snow aux chutes Noires	18.32	1.05	11	104.00	1,256,840
Rivière et lac Coulonge	24.93	1.00	1	1.01.00	262,414
Chapeau et L'Islet	4.85	0.14	2	18.00	243,507
Rivière Creuse	33.58	0.11	-	10100	~10,00,
Joachim et Matawan	51.74	2.26	14	148.20	1,757,653
Rivière Matawan	16.22	1.08	11	144.00	1,162,154
Sommet d'épanchement et tranchée		5.97		144.00	2,160.369
Rivière des Français	47.52	0.82	7	77.00	886,117
En outre, le génie et la surveillance					574,175
	401.44	29.32	64	685.70	\$12,057683

Les Commissaires des Canaux expliquent comme suit, dans lenr rapport, la différence entre les plans proposés par MM. Shauly et Clarke:

"La ligne d'amélioration de M. Clarke est plus dans le large de la rivière, elle a p'us de barrages, mais un nombre moindre de milles de canal, ainsi qu'il appert par le fait qu'en y comprenant le canal Lachine, il ne donne que 29 milles de canal là où M. Shanly en compte 58.

"Ils traitent différemment le lac Nipissing. Ils proposent tous deux d'en faire le sommet et l'alimentateur du canal, mais M. Shanly proposait d'en élever la surface de 23 pieds jusqu'au niveau du lac à la Truite et d'inonder une très grande superficie des meilleures terres que l'on puisse trouver dans les environs, tandis que M. Clarke ne propose de l'élever que de 9½ pieds et d'abairser le lac